

La fusion en vingt-six questions



La commune de Villars-sur-Glâne répondra à la consultation. Sa syndique émet des réserves. © Charly Rappo

13.05.2019

L'Assemblée constitutive du Grand Fribourg lance une large consultation sur ses rapports de travail

MAGALIE GOUMAZ

Agglomération » L'allemand doit-il être reconnu comme seconde langue officielle? La ville de Fribourg peut-elle occuper 4 sièges sur 7 dans le futur Conseil communal? Etes-vous d'accord de supprimer la taxe non-pompier? Ce sont quelques-unes des 26 questions posées aux instances consultées dans le

cadre du processus de fusion des neuf communes du Grand Fribourg.

Ce questionnaire est tiré des huit rapports élaborés par les différents groupes de travail de l'Assemblée constitutive. Les réponses permettront d'affiner le projet puis de rédiger une convention de fusion.

Toutes les personnes intéressées peuvent également se prononcer jusqu'au 14 juin.